



1ÈRES ASSISES DE L'EAU DES RIVES DU RHÔNE

Mercredi 12 JUIN
à Clonas-sur-Varèze



MOT D'ACCUEIL

- Régis Vialatte, Maire de Clonas-sur-Varèze
- Philippe Delaplacette, Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône





RÉGIS VIALLATTE, MAIRE DE CLONAS-SUR-VARÈZE





**PHILIPPE DELAPLACETTE,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DES RIVES DU RHÔNE**



[PROGRAMME DE LA MATINÉE

Matinée consacrée à la ressource en eau :

Table Ronde N° 1 : Planifier et réduire les besoins en eau

Loïc Morel, Président du SCoT Vallée Drôme Aval (26)

Jean-Pierre Royannez, Président de la chambre d'agriculture régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Table ronde N° 2 : L'exemple du PTGE de la nappe alluviale du Rhône au Péage-de-Roussillon

Sylvie Dezarnaud, Présidente d'Inspira et de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (38)

Carl Patois, Administrateur unique du GIE Osiris (38)

Yves Prat-Mairet : Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île de la Platière au CEN Isère



TABLE RONDE N°1 : PLANIFIER ET RÉDUIRE LES BESOINS EN EAU

- Loïc Morel, Président du SCoT Vallée Drôme Aval (26)
- Jean-Pierre Royannez, Président de la chambre d'agriculture régionale Auvergne-Rhône-Alpes





**LOÏC MOREL,
PRÉSIDENT DU SCOT VALLÉE DRÔME AVAL (26)**



ELABORATION DU SCOT



Etude sur l'eau AEP : Contexte territorial



Un territoire attractif et touristique (*1% de croissance démographique annuelle projetée*)



Des ressources en eau très réduites en période d'étiage



Un territoire potentiellement vulnérable au changement climatique (*baisse des débits des rivières et hausse des besoins agricoles*)



Un territoire en partie montagnard :
- *Communes rurales isolées*
- *34 communes en régie autonome*



- Pas de vision synthétique sur les ressources et les besoins en AEP sur le territoire du SCoT
- Volonté politique de réaliser un bilan besoin ressource à l'échelle du territoire du SCoT:
 - ✓ Mise en place d'un COPIL (Agence de l'eau, DDT, département, EPCI, Sage), en amont pour la réalisation du CCTP de manière concertée et tout au long de l'étude,
 - ✓ Etude externalisée sur 1 an (BRLingénierie) : Octobre 2021 – Octobre 2022



🎯 Mettre en cohérence le développement territorial et les ressources en eau potable,

- Question posée : Comment peut on accueillir 11 000 nouveaux habitants sur le territoire (2018 – 2040) au vu de la disponibilité des ressources en eau potable ?
 - Est-ce qu'il y aura assez d'eau pour alimenter tous les habitants ?
 - Est-ce que les prélèvements en eau potable permettront de laisser assez d'eau aux rivières en période d'étiage (objectif environnemental) ?

Bilan besoins ressources actuel et futur : Grandes étapes de l'étude



Etude à inscrire dans une démarche plus globale en lien avec les autres usages de l'eau et l'évolution future de la ressource (SAGE, PGRE...)

Stratégie de 2023 à 2040 et leviers d'action possibles

2023
-
2025

- Lancement d'un plan d'**économies d'eau** à l'échelle de tout le territoire
- Mise en œuvre rapide des **substitutions possibles des prélèvements dans les alluvions en période d'étiage** par des ressources alternatives en utilisant les infrastructures existantes
- Préparer l'avenir :
 - **Amélioration des connaissances** sur les consommations en eau potable
 - Lancement des **études hydrogéologiques** sur le karst de la Gervanne et le synclinal de Saoû

2026
-
2030

- Poursuite des actions d'**économies d'eau**
- Lancement des **études hydrogéologiques** sur la molasse miocène au niveau de Montoison et sur le cône de déjection
- **Temps de concertation** à la suite des études hydrogéologique pour établir un nouveau schéma de mobilisation en eau (niveau de sollicitation de chaque ressources)

2031
-
2040

- Poursuite des actions d'**économies d'eau**
- Mise en œuvre du schéma de **mobilisation des eaux** choisis : Elargissement de l'exploitation du karst de la Gervanne ET/OU du synclinal de Saoû ET/OU de la molasse miocène à Montoison ET/OU du cône déjection
- Création d'**interconnexions** de secours et d'appoint estival entre les zones capables de fournir de l'eau et les communes en déficit hydrique



**JEAN-PIERRE ROYANNEZ,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**



Un changement climatique...

En Auvergne-Rhône-Alpes

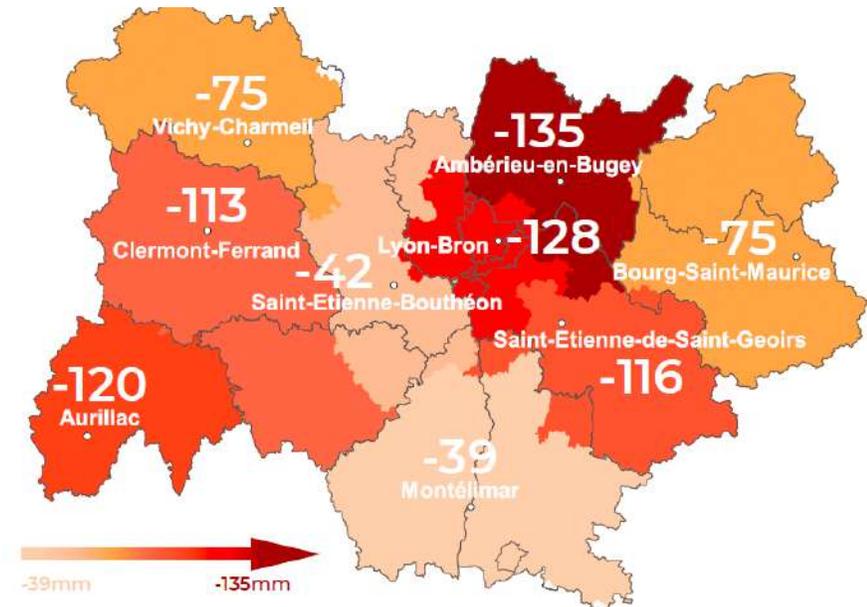
Plus chaud, plus de demande en eau par les plantes

En 60 ans...



Sources : données ORCAE, traitement AURA-EE, déc 2022 (calculs effectués sur 12 stations de mesures en région sur la période 1962-2021)

Evolution du bilan hydrique climatique annuel entre 1961 et 2020 (en mm)



Source : ORCAE, chiffres clés, synthèse 2021

➤ ... qui induit des évolutions agricoles

L'irrigation évolue. En AURA, entre 2010 et 2020 :

 +18% de surfaces irrigables

- 8% de maïs irrigué



Diversification des productions irriguées :
fourrages, céréales, vignes...

16

Les pratiques évoluent avec le changement climatique

Bassin Rhône Méditerranée : 69% des économies d'eau sont réalisées par le secteur agricole (2013 – 2021, chiffre AE RMC)

➤ Quelles adaptations de l'agriculture ?

Du conseil pour s'adapter au changement climatique et bien utiliser l'eau

Formation, appui, essais
sur toutes les filières



Pilotage de l'irrigation



> 150 bulletins irrigation en 2023



Accompagnement de territoires, collectivités :
Connaissances du territoire, diagnostics agricoles...

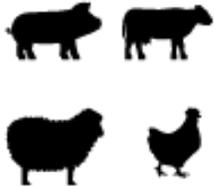
Ex : diagnostics « eau » sur l'agglomération de Chambéry

➤ Quelles adaptations de l'agriculture ?

De la recherche et développement : des exemples



Efficiencce de l'eau en grandes cultures : Projet ADAPT'EAURA



Optimiser l'eau en élevage : projet Cerceau



Des essais variétaux en arboriculture



➤ Vers des projets de territoires

- Les Chambres participent aux projets de territoires



+ de 30 SAGE et 16 PTGE

19

- Volonté de travailler avec tous les acteurs



PTGE des Usses : partage de constats et dialogues entre acteurs

PTGE Brévenne Turdine en construction : vers un plan d'eau à usage collectif

TABLE RONDE N°2 : L'EXEMPLE DU PTGE DE LA NAPPE ALLUVIALE DU RHÔNE AU PÉAGE-DE-ROUSSILLON

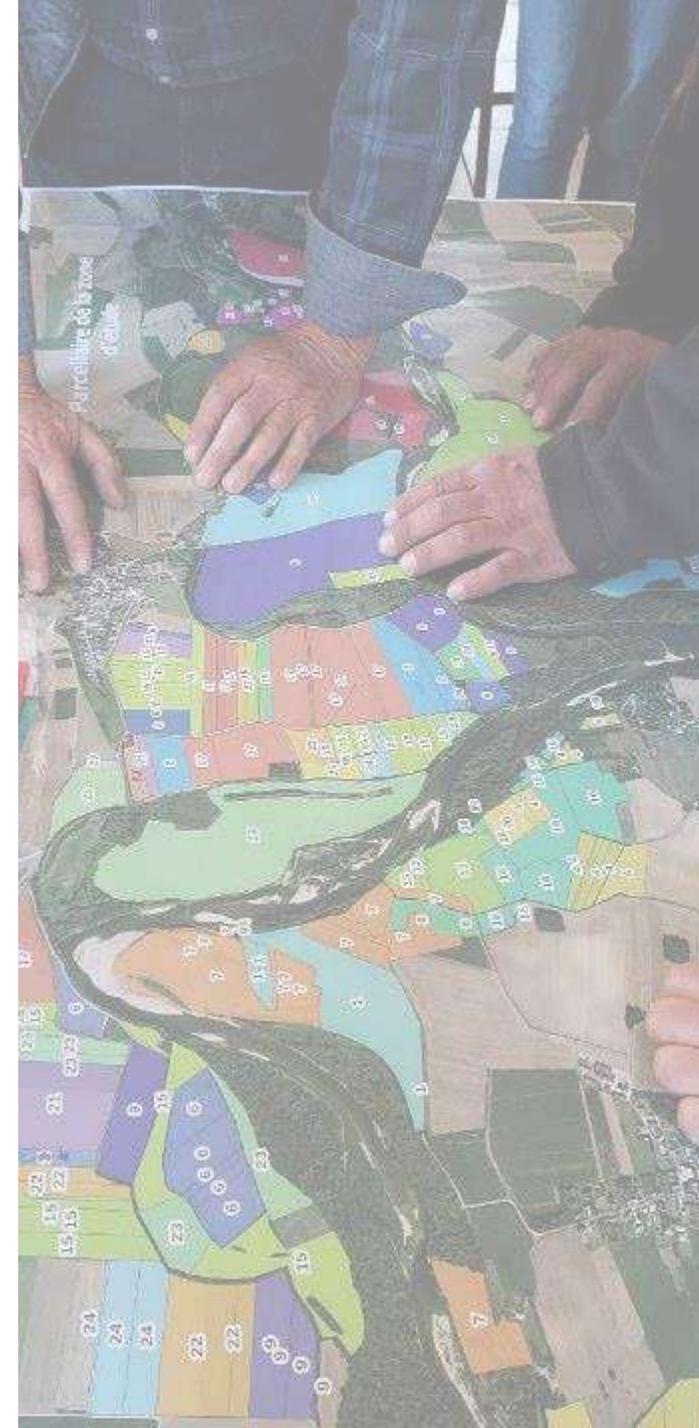
- Sylvie Dezarnaud, Présidente d'INSPIRA et de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (38)
- Carl Patois, Administrateur unique du GIE Osiris (38)
- Yves Prat-Mairet, Conservateur de la Réserve naturelle de l'Île de la Platière au CEN Isère



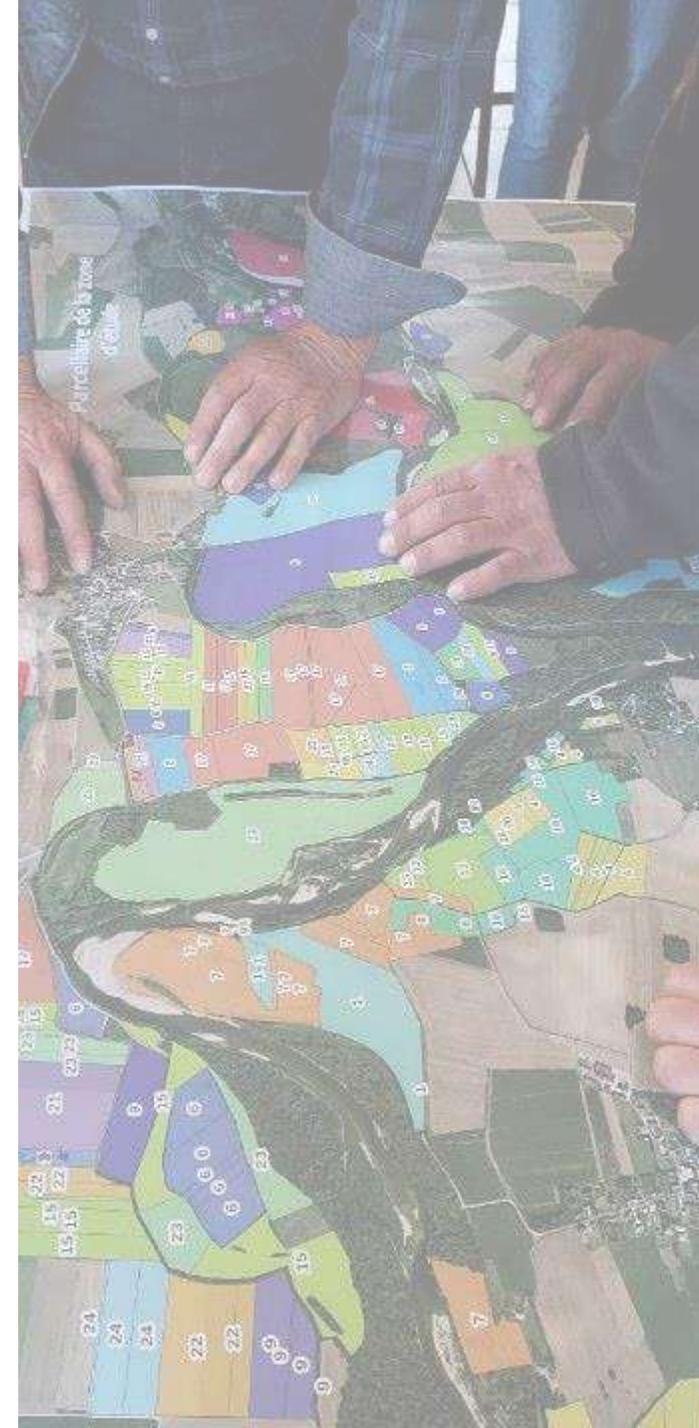
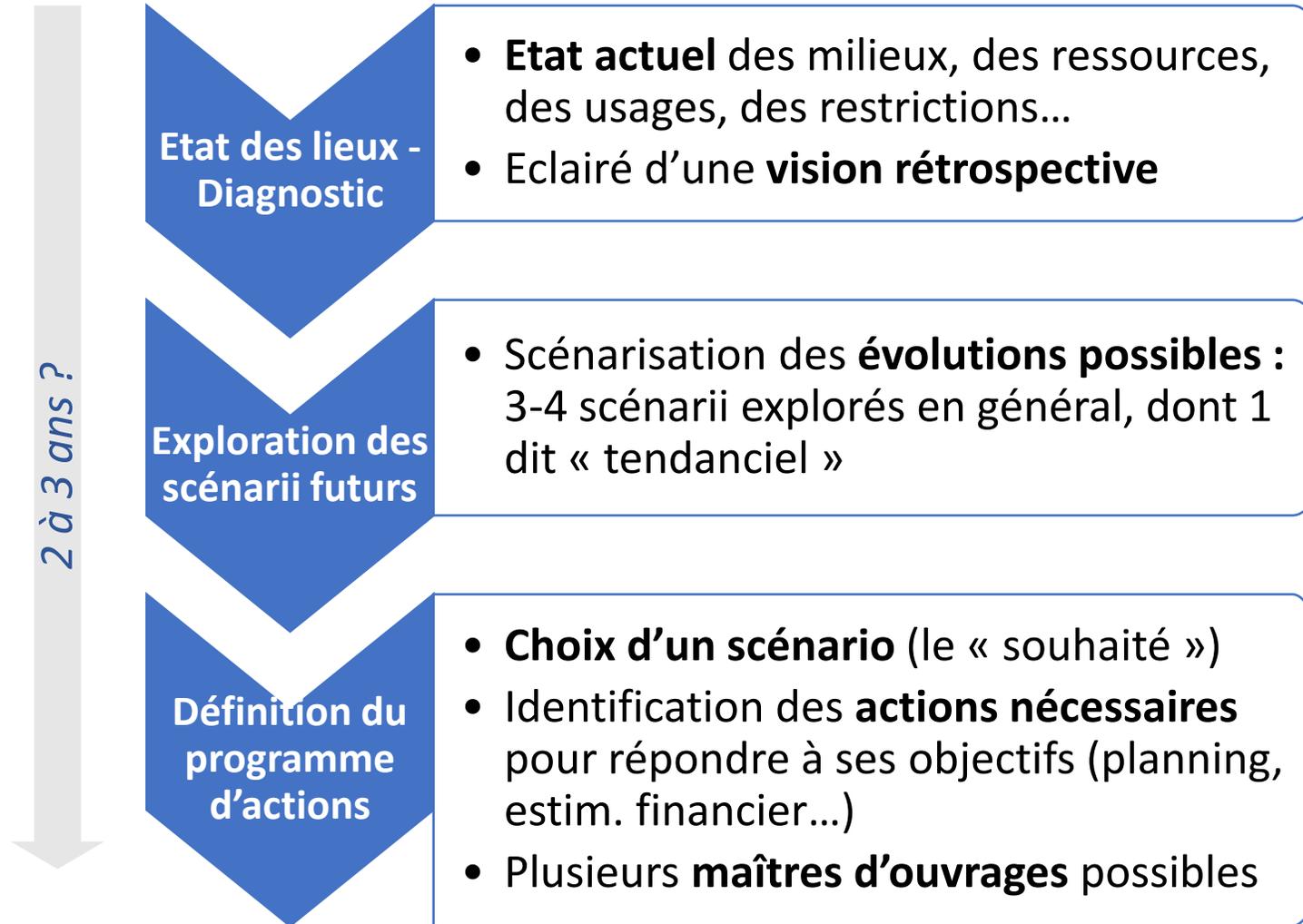
PTGE : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

D'où vient cette procédure ? Quels sont ses objectifs ?

- Les SDAGE identifient à partir des années 2000 les **bassins en « déficit quantitatif »** (ou en risque de déficit)
- **Accentuation depuis 15-20 ans des conflits et attentes** autour de la question de l'eau, en tant que « ressource » : montée de cet enjeu nationalement
- Une instruction gouvernementale de **mai 2019** entérine la création de ce nouvel outil
- 2021 : le « Varenne agricole et de l'adaptation au changement climatique » renforce l'idée d'une « **gestion équilibrée et durable des ressources en eau** » ; mission d'appui à l'élaboration des PTGE par les services de l'Etat



PTGE : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau



PTGE : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau





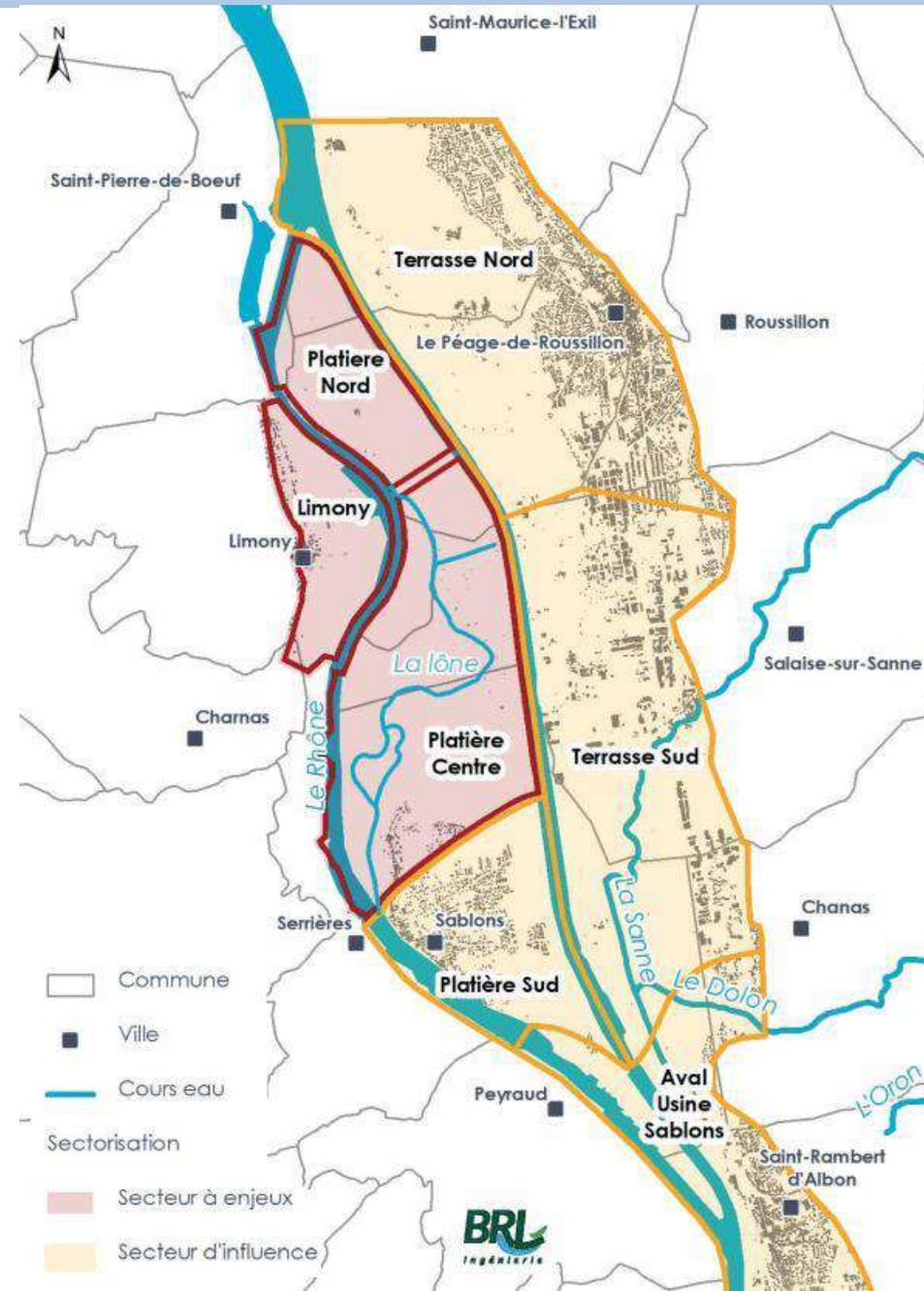
**SYLVIE DEZARNAUD,
PRÉSIDENTE D'INSPIRA ET DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE (38)**



Lyon
50 km



Valence
50 km



La nappe alluviale du Rhône court-circuité de Péage de Roussillon est **identifiée depuis 2010 en situation de déséquilibre quantitatif**.

Le Syndicat Mixte du Rhône Court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme a mené **une étude des Volumes prélevables** de 2013 à 2015.

Le Conseil Scientifique de Bassin a validé cette étude par un avis rendu en mars 2017

- validation de la méthode de travail et des hypothèses ;
- confirmation que la seule réduction des prélèvements ne serait pas suffisante.

En 2017, sous l'égide du Sous préfet de Vienne, avec l'appui technique de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, **les acteurs du territoire lancent l'élaboration du PTGE en mettant en place un comité de pilotage.**

Celui-ci a pour objectif de **mettre en œuvre les études de préfiguration aux choix des actions du futur PTGE.**

Les enjeux :

- Sauvegarder la forêt alluviale de l'Île de la Platière, zone écologique majeure (Réserve Naturelle / Espace Naturel Sensible / Zone Natura 2000) ;
- Assurer une ressource en eau en quantité suffisante pour les usages Eau Potable / Industrie et Agriculture ;
- financer les coûts d'investissement entre les différents acteurs ;
- Assurer la pérennité du dispositif mis en place en garantissant dans la durée la prise en charge des coûts de fonctionnement.

La gouvernance est assurée au sein d'un **comité d'un pilotage animé par le Sous préfet de Vienne**, réunissant tous les acteurs impliqués: Collectivités (EBER, Département...), Industriels (dont OSIRIS), le syndicat mixte INSPIRA (financé à 55 % par la Région Auvergne Rhône Alpes, à 45 % par EBER), ASA d'irrigation, Chambre d'agriculture, Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère, CNR, Agence de l'eau RMC, DREAL.

Plusieurs acteurs se sont mobilisés spécifiquement pour le portage de 3 études technico-économiques et la modélisation de plus de 20 scénarios (*d'un cout d'environ 380 000 euros HT porté financièrement par l'ensemble des acteurs*).

La CC EBER a également pris en charge les coûts de coordination et de communication (*élaboration de la convention cadre, conception/édition des plaquettes pédagogiques, organisation de l'événement pour la signature officielle de la convention cadre*).

La « **principale difficulté** » rencontrée en 2017 a été **la remise en cause de certaines conclusions de l'Etude Volume Prélevable** qui a conduit les acteurs à lancer les études de préfiguration à l'élaboration du PTGE.

Des discussions (nombreuses) bilatérales et en comité de pilotage ont permis de **surmonter la question du financement**, qu'il s'agisse de l'investissement ou des coûts de fonctionnement ultérieurs.

3 études technico-économiques ont été menées de 2018 à 2021 :

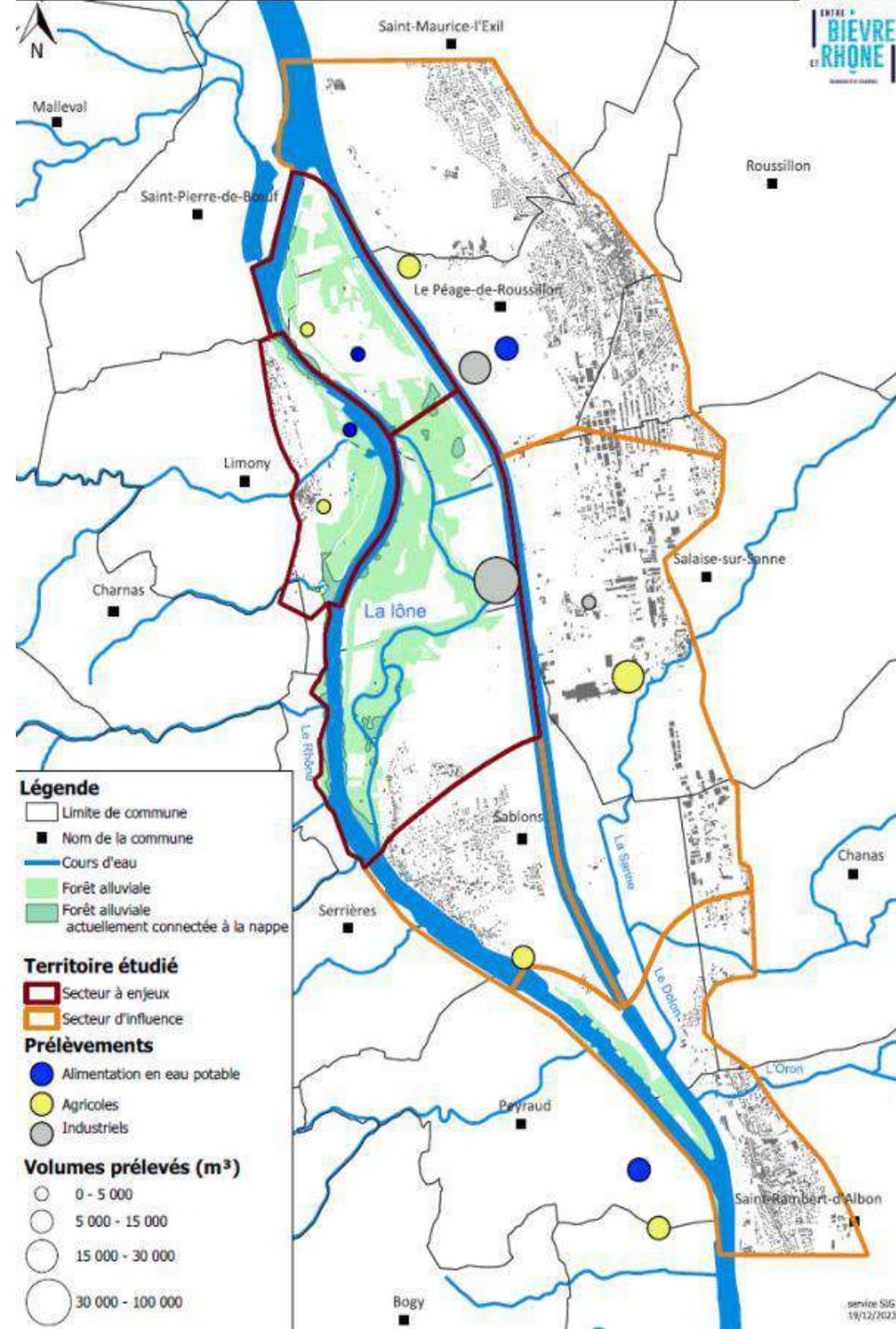
- l'étude de réalimentation de la nappe réalisée par le **CEN 38**
- l'étude d'augmentation de la ligne d'eau dans le Vieux Rhône réalisée par **CNR**
- l'étude de substitution des prélèvements dans la nappe de l'île de la Platière réalisée par la **CC EBER**

L'ensemble des scénarios découlant de ces études a été testé (Analyse coûts / bénéfices) grâce à une modélisation validée par l'ensemble des acteurs.

Le PTGE est approuvé par les acteurs locaux en Copil en **juin 2023**.

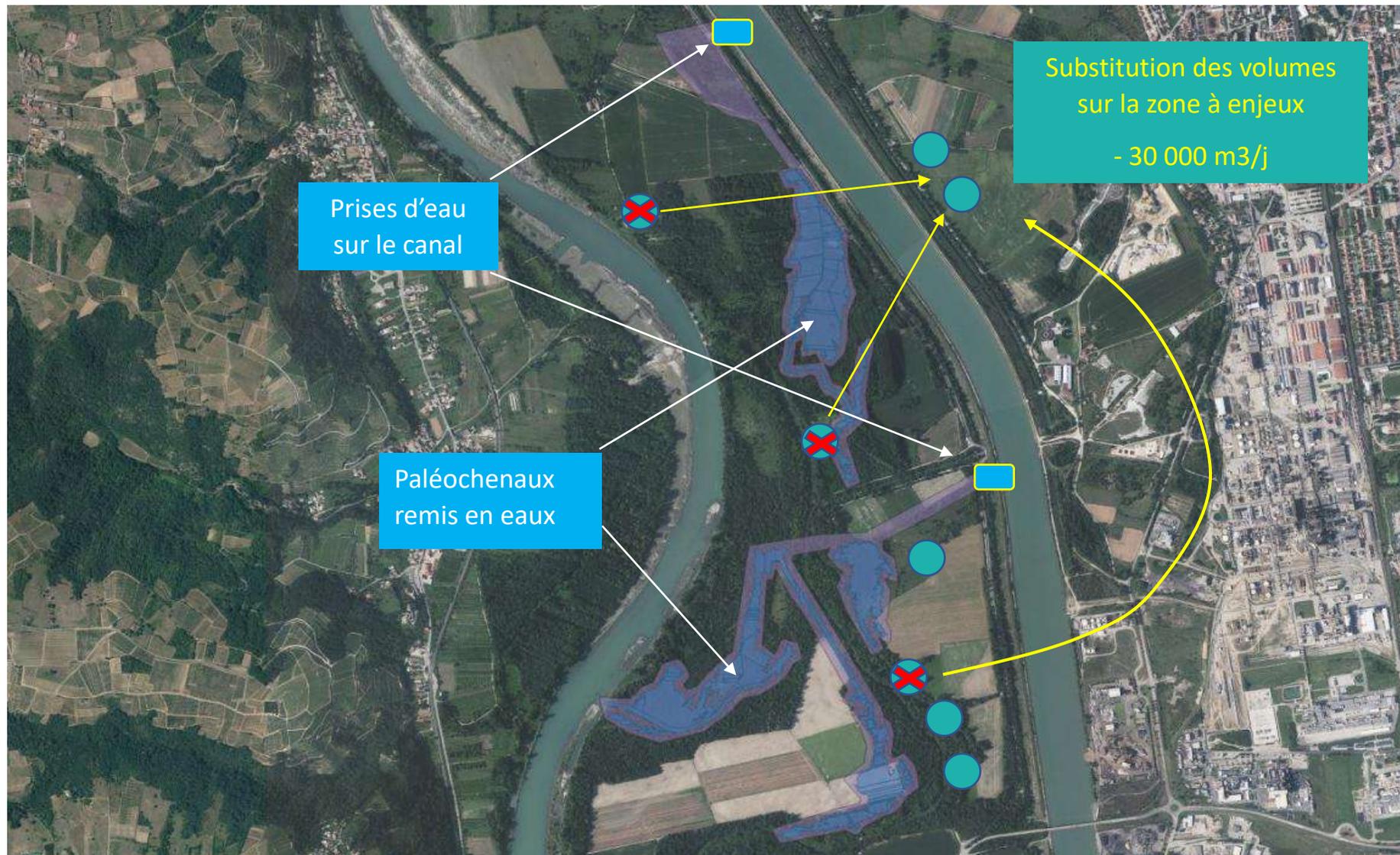
Il est approuvé par la Préfète Coordonnatrice de Bassin le **23 novembre 2023**.

Signature de la convention cadre par tous les acteurs du projet au **1^{er} trimestre 2024**.



Action 1 Remise en eau des paléochenaux

Action 2 Substitution partielle des prélèvements industriels Osiris





Action 3

Substitution partielle des prélèvements agricoles de l'ASA de Salaise sur Sanne

Descriptif projet: Création d'une prise d'eau et d'une conduite depuis le canal du Rhône

L'ASA projette de substituer environ un million de m³ par an de prélèvement dans la nappe par un prélèvement dans le canal du Rhône.

Le projet vise à créer une station de pompage reliée par un réseau de 1,3 km au réseau actuel de l'ASA de Salaise-sur-Sanne.

Action 4

Étude d'optimisation de la ressource en eau pour INSPIRA*

Descriptif du projet: Etudier les possibilités d'optimiser les prélèvements actuels et futurs

Comment mettre en place des synergies locales (ASA d'irrigation, Plateforme Osiris...) sur la question de l'eau ?

Réutilisation des eaux de STEP / Eaux rejetées par les industriels / Eau du canal...

Le projet INSPIRA est porté par le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons qui est financé:

à 55% par

à 45% par



ACTEURS-PRÉLEVEURS :

Industriels :



syndicat mixte financé par



Représentants des agriculteurs :



Association
Syndicale
Autorisée
Irrigation agricole
Sablons

Association
Syndicale
Autorisée
Irrigation agricole
Péage-de-Roussillon

Association
Syndicale
Autorisée
Irrigation agricole
Salaise-sur-Sanne

Forêt alluviale :



Gestionnaires eau potable :



ÉTAT ET COLLECTIVITÉS :



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

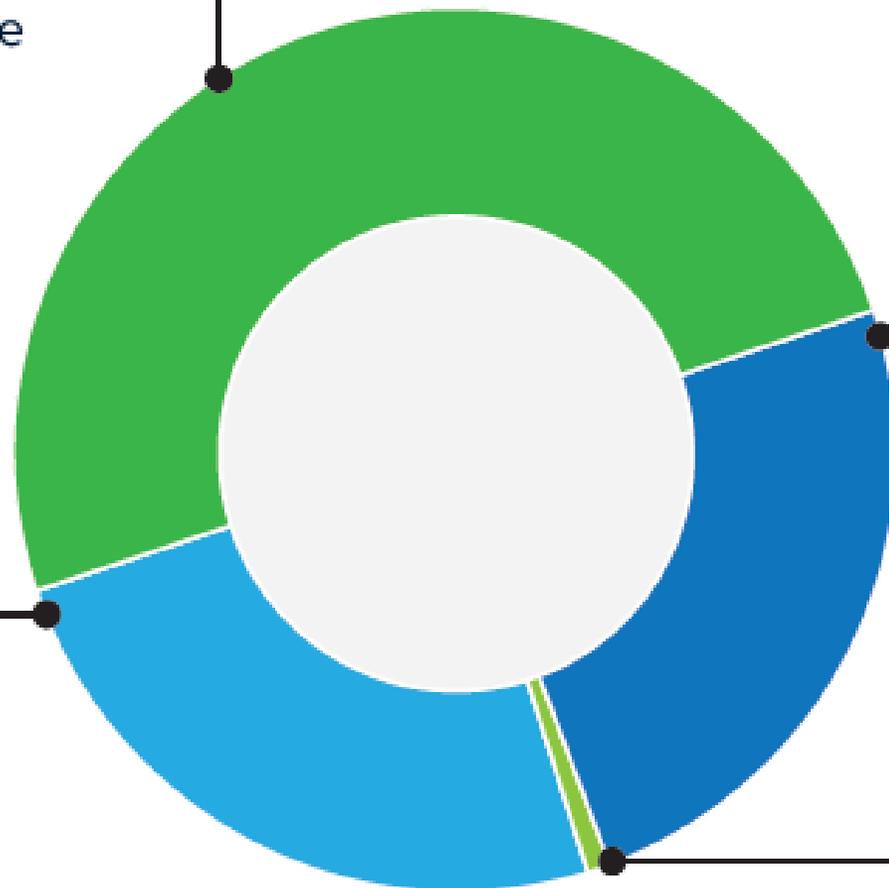


Action 1 : 6,1 M€

- Maître d'ouvrage : CEN Isère
- Financement par l'AERMC : 70%, CNR : 15%, CD 38 : 7,5%, CC EBER : 7,5%

Action 3 : 3 M€

- Maître d'ouvrage : ASA de Salaise-sur-Sanne
- Financement par le Fonds européen agricole pour le développement rural : 80%, ASA : 10%, CNR : 10%



Action 2 : 3 M€

- Maître d'ouvrage : Osiris
- Financement par l'AERMC : 40%, Osiris : 60%

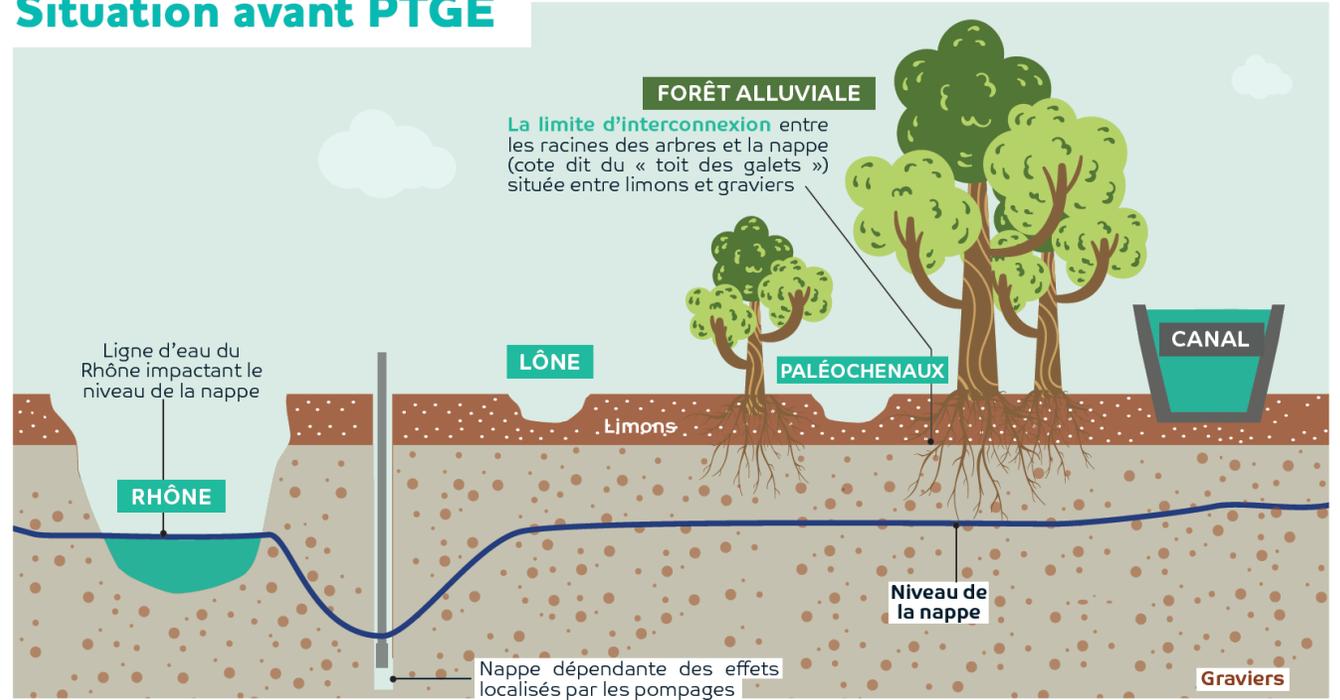
Action 4 : 75 050 €

- Maître d'ouvrage : SM ZIP Inspira
- Financement par l'AERMC : 40%, SM ZIP : 60%

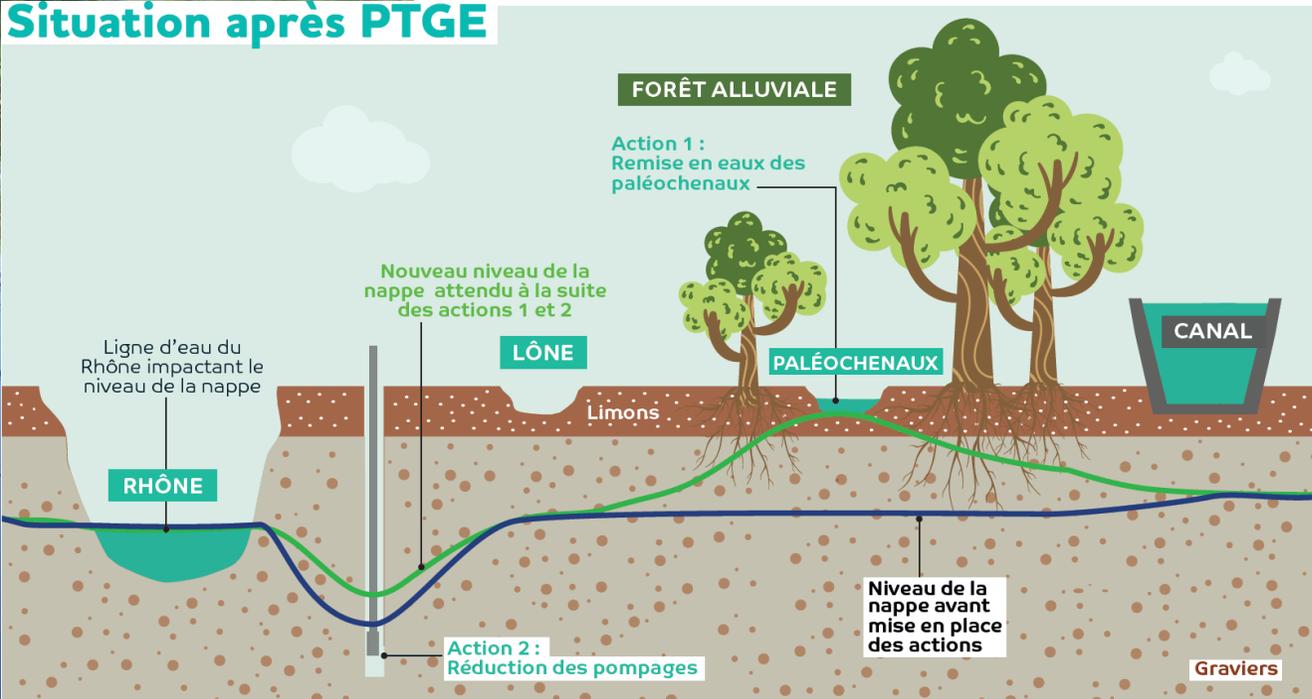


Les bénéfices attendus

Situation avant PTGE



Situation après PTGE



23 % de la forêt alluviale connectée à la nappe

La modélisation des effets combinés des actions 1 et 2 montre une connexion de la forêt alluviale avec la nappe à la cote « toit des galets » de

54 ha
(contre 16 ha actuellement)



Selon cette modélisation, la nappe est également semi-affleurante sur

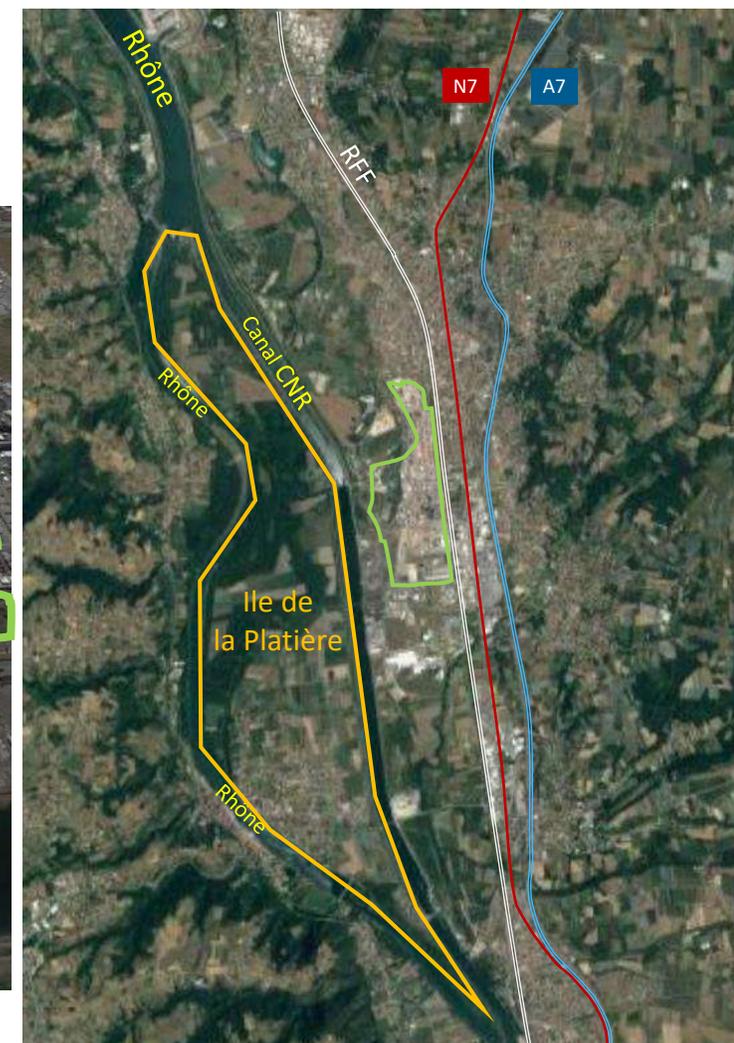
19 ha
(contre 8 ha actuellement)

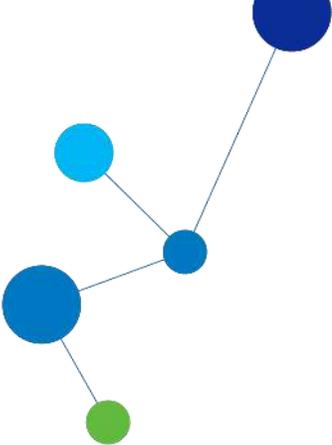




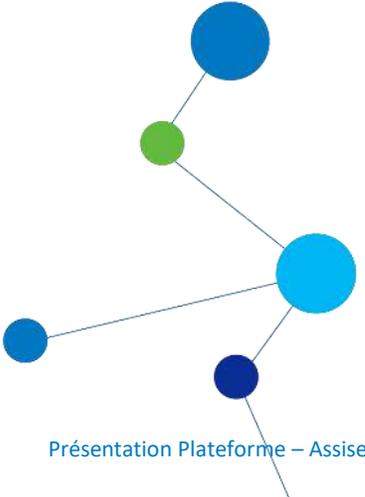
CARL PATOIS,
ADMINISTRATEUR UNIQUE DU GIE OSIRIS (38)





A network diagram in the top-left corner consisting of several blue and green circles of varying sizes connected by thin grey lines.

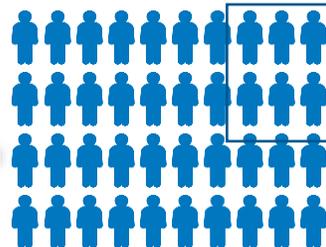
La plateforme Roches Roussillon

- Active depuis 1915
 - Un GIE (OSIRIS) depuis 1999
 - gestionnaire des services mutualisés, assurant la coordination et l'animation des sujets communs et transversaux
 - Une plateforme industrielle depuis 2023
 - reconnue par l'Etat
 - Un exemple d'écologie industrielle
 - Synergies, mutualisations, économie circulaire...
- 
- A network diagram in the bottom-left corner consisting of several blue and green circles of varying sizes connected by thin grey lines.

Plateforme



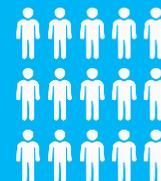
5000 emplois indirects



Jusqu'à 1,2 TWh par an
de vapeur distribuée



osiris



277

Salariés

Une démarche de progrès continu : charte
HSE – développement durable ISO 9001
– ISO 14001 – MASE – ISO 50001



Accès

Sécurité
Sûreté
Piétons
Véhicules
Camions
Wagons

Fluides

Gaz
Vapeur
Electricité
Eau brute
Eau démin.
Azote
Air compr.
Hydrogène

Services industriels

Pompiers
Santé au Travail
Magasin
Maintenance
Fibre optique
Laboratoire
Eaux usées
Formation
Lycée Pro

Nos usages industriels de l'eau

- En baisse constante

- Plateforme en 2022 = baisse de 40% par rapport à 2012

- Comme à la maison !

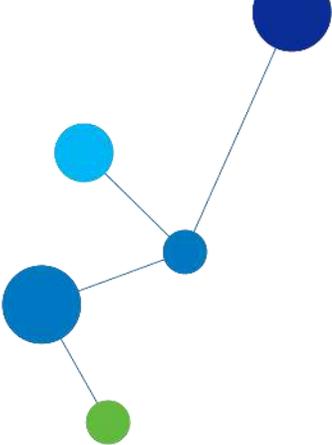
- Refroidissement (l'eau transporte très bien la chaleur)
- Nettoyage (l'eau est un bon agent de nettoyage)
- Matière Première

- 99+% de l'eau prélevée retourne immédiatement au milieu naturel

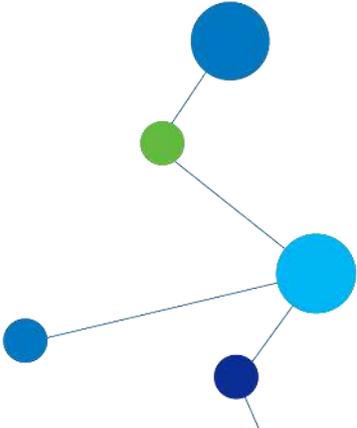
- aquatique
- aérien

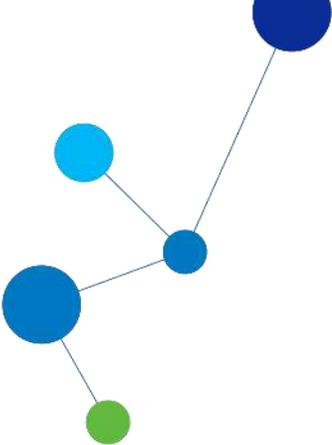
- < 1% de l'eau est prélevée sans retour au milieu naturel direct

- Intégration au produit fabriqué, par exemple l'hydrogène

A decorative network diagram in the top-left corner consisting of several blue and green circles of varying sizes connected by thin grey lines.

En détails

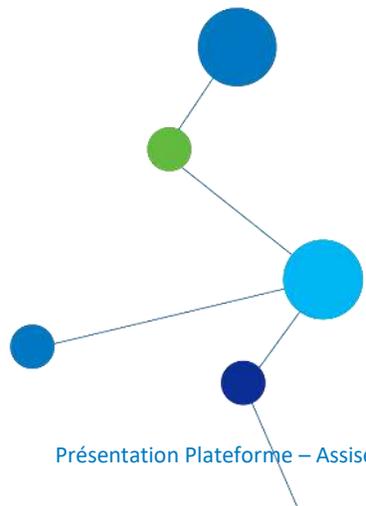
- **Refroidissement Boucle ouverte (15°C)**
 - Prélèvement important
 - 100% retour au milieu aquatique naturel
 - Réchauffement de l'eau utilisée
 - **Refroidissement Boucle fermée à évaporation (25°C)**
 - Prélèvement moins important
 - 100% retour au milieu naturel indirect, par évaporation
 - **Nettoyage à l'eau : eau utilisée comme solvant ou comme éluant**
 - Très faibles volumes prélevés
 - retour au milieu aquatique naturel après traitement (station d'épuration)
 - Ou retour indirect par incinération
 - **Matière première : constituant ou solvant du produit fini**
 - Très faibles volumes prélevés
 - Hydrogène, polyamide, silicones...
 - Boissons, lessive liquide, eau de javel...
- 
- A decorative network diagram in the bottom-left corner consisting of several blue and green circles of varying sizes connected by thin grey lines.



Les enjeux 2024 de la plateforme Roches Roussillon



- Décarbonation
 - Décarbonée à ~70%
- Ressource en eau
 - **Acteur du PTGE : action 2 « déplacer 30000m3/jour » (!)**
- Compétitivité / coût des énergies
 - Impact très négatif Gaz et Electricité / importations chinoises
 - Baisses d'activité des acteurs historiques entre **-20 % et -50 %**
- Réussir les projets pour l'avenir
 - malgré le contexte économique défavorable





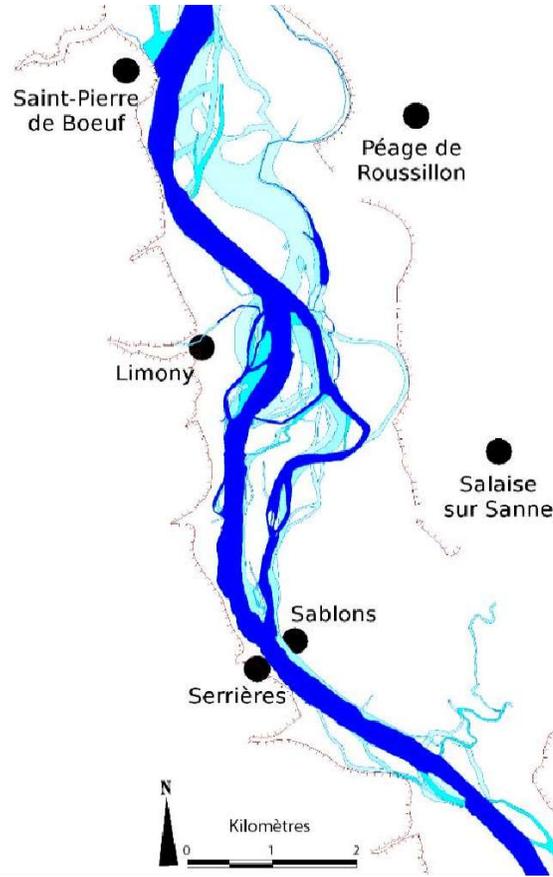
**YVES PRAT-MAIRET,
CONSERVATEUR DE LA RÉSERVE
NATURELLE DE L'ILE DE LA PLATIÈRE
AU CEN ISÈRE**



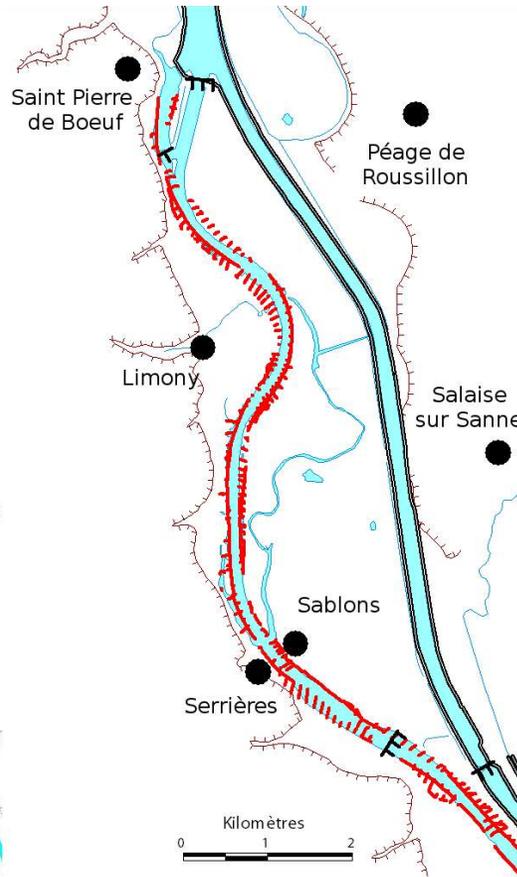


Aménagement du fleuve

Rhône libre



Rhône aménagé



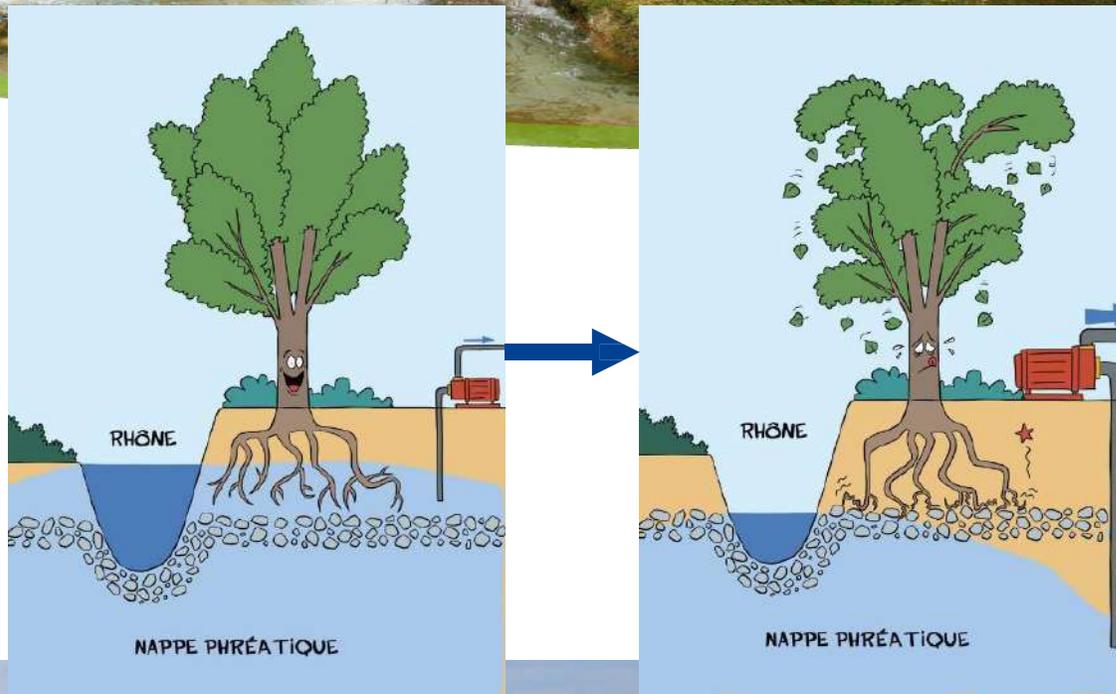
Des besoins en eau

- Anciens
- Importants
- Proche de sites à enjeux



Conséquences

- Baisse du débit et de la nappe
- Déconnexion de la forêt



Une nappe en deficit quantitatif

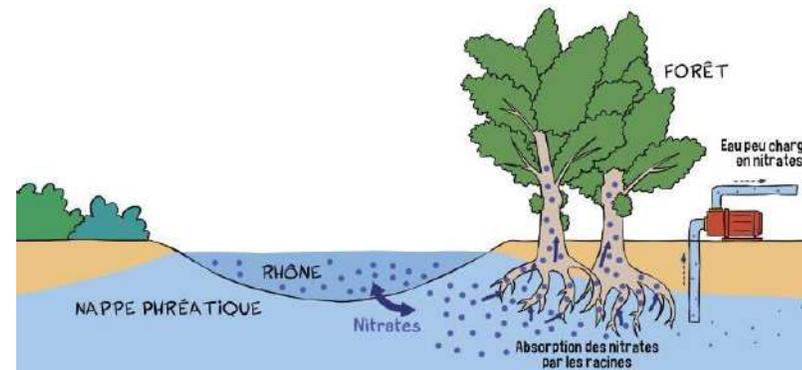
Réponse : élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

- Piloté par l'Etat
- Concertations avec les usagers de l'eau
- Longue !
- Basée sur des études scientifiques
- Analyse coûts/bénéfices



Freins et leviers

- Besoin de partager le constat et le besoin d'agir ensemble
- La forêt alluviale : atout ou contrainte ?



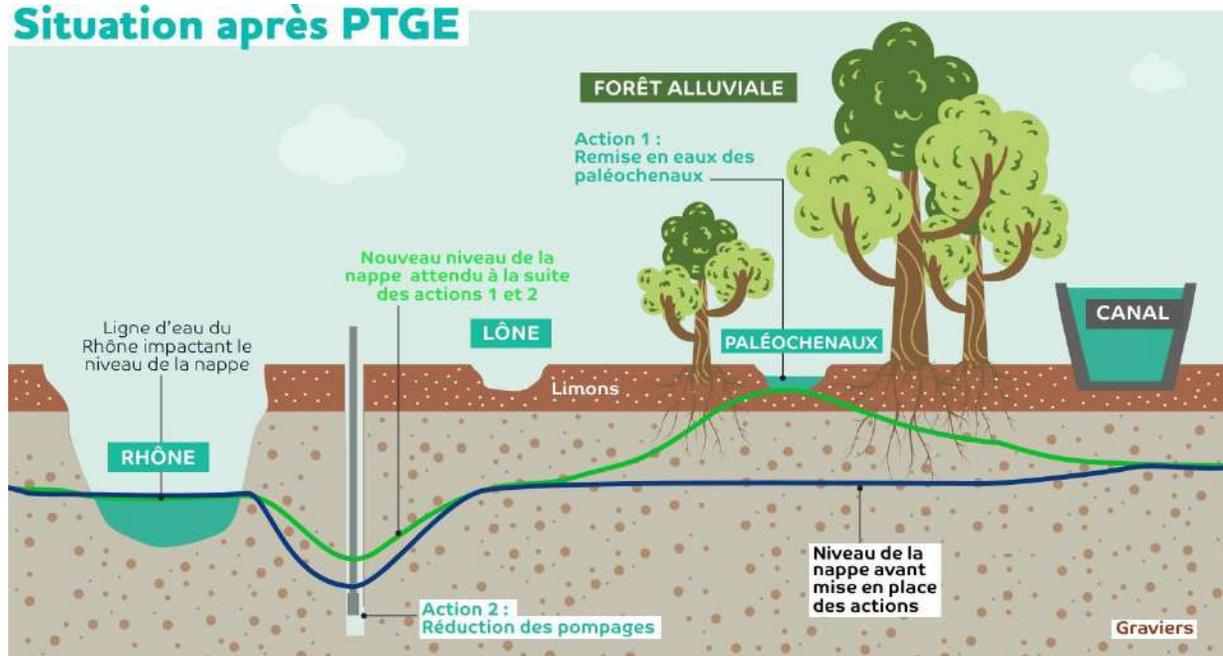
- Quel état de référence ? Quel Rhône pour demain ?



Objectif du PTGE

Garantir de l'eau en quantité suffisante pour les milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière tout en préservant les usages actuels

Situation après PTGE



Connexion permanente

54 ha

(contre 16 ha actuellement)



- Maintien de la typicité des boisements

[PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

Après-midi consacrée à la prospective, l'adaptation au changement climatique et au risque inondation :

Table Ronde N°3 : La SLGRI, solution pour travailler collectivement sur une meilleure prise en compte du risque inondation

Denis Félix, Chef de service délégué Prévention des risques naturels et hydrauliques

Cédric Lansou, Directeur du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Emmanuelle Tachoures, Chargée de mission inondation au Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval

Conclusion

Frédéric Dubouchet, Vice-Président en charge de l'Eau au Syndicat Mixte des Rives du Rhône





TABLE RONDE N°3 : LA SLGRI, SOLUTION POUR TRAVAILLER COLLECTIVEMENT SUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION

- Cédric Lansou, Directeur du Syndicat Mixte des Rives du Rhône
- Laurent Teil, Maire de Sablons
- Emmanuelle Tachoures, Chargée de mission inondation au Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA) (38)



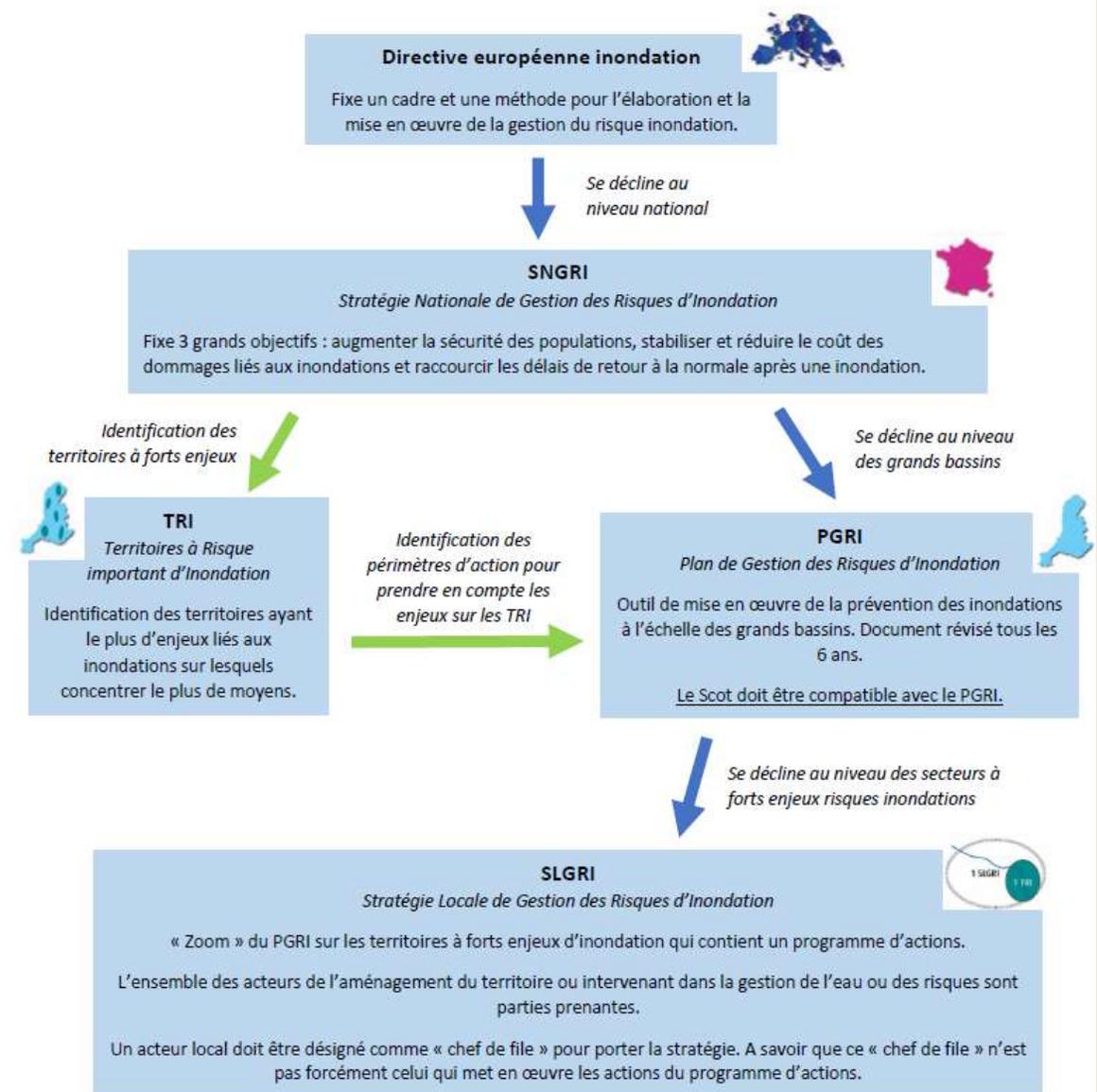


**CÉDRIC LANSOU,
DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE
DES RIVES DU RHÔNE**



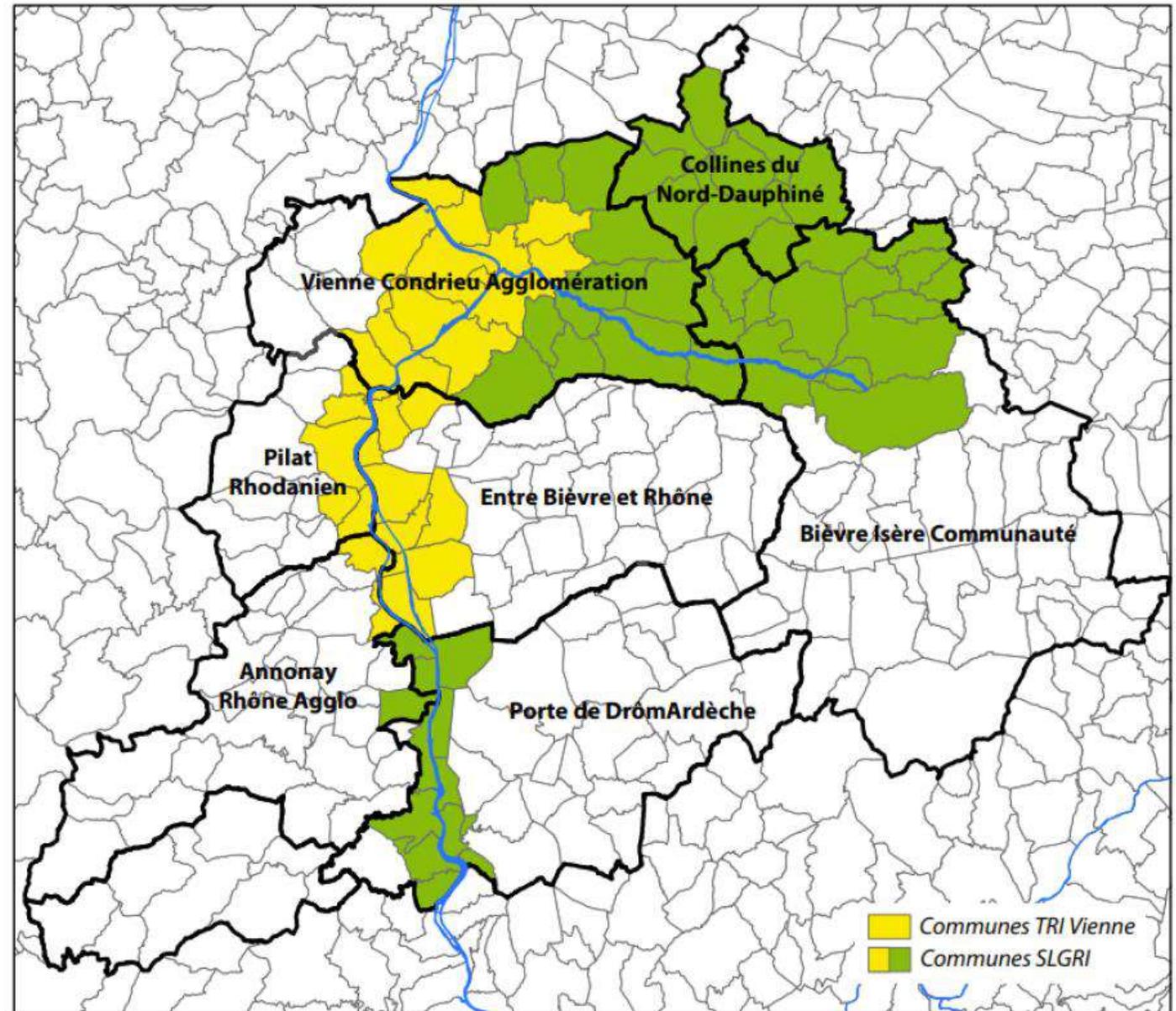
De la directive inondation à la SLGRI

Illustration de la déclinaison de la Directive Inondation



Périmètre de la SLGRI du TRI de Vienne

- 70 communes
- 7 EPCI (dont 5 des Rives du Rhône)
- 3 Scot
- 5 départements



[Pistes de portage envisagées

1. Conserver le statut quo sur les 4 vallées, mise en place d'une structure de coordination légère sur le Rhône.
2. Pilotage de la SLGRI par le SMRR.
3. Co portage de la SLGRI sur les 4 vallées par le SIRRA et sur le Rhône par le SMIRCLAID.
4. Extension du périmètre du SIRRA pour porter la SLGRI sur la Gère et le Rhône.



L'exemple de la SLGRI de Lyon



➤ Les acteurs mobilisés

- **Les élus et techniciens des collectivités concernées par les inondations** (Syndicats de Bassins versants, EPCI compétents au regard de la GEMAPI, Communes...).
Au regard de la taille du territoire, les communes ne sont pas associées aux instances de gouvernance. Elles jouent néanmoins un rôle essentiel, dans la gestion de crise notamment, et sont donc parties prenantes de la démarche.
- **Les services de l'État** (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ; DDT, SIDPC, SDIS des 5 départements, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse).
- **Les partenaires « opérationnels »** : acteurs de l'aménagement, notaires, assureurs, CCI, Chambres d'agriculture...

Cette association d'acteurs s'exprime au travers de 2 instances




Le Comité inondation
réuni annuellement sous la présidence
du Préfet du Rhône, pour fixer les grandes
orientations et prendre les décisions stratégiques.



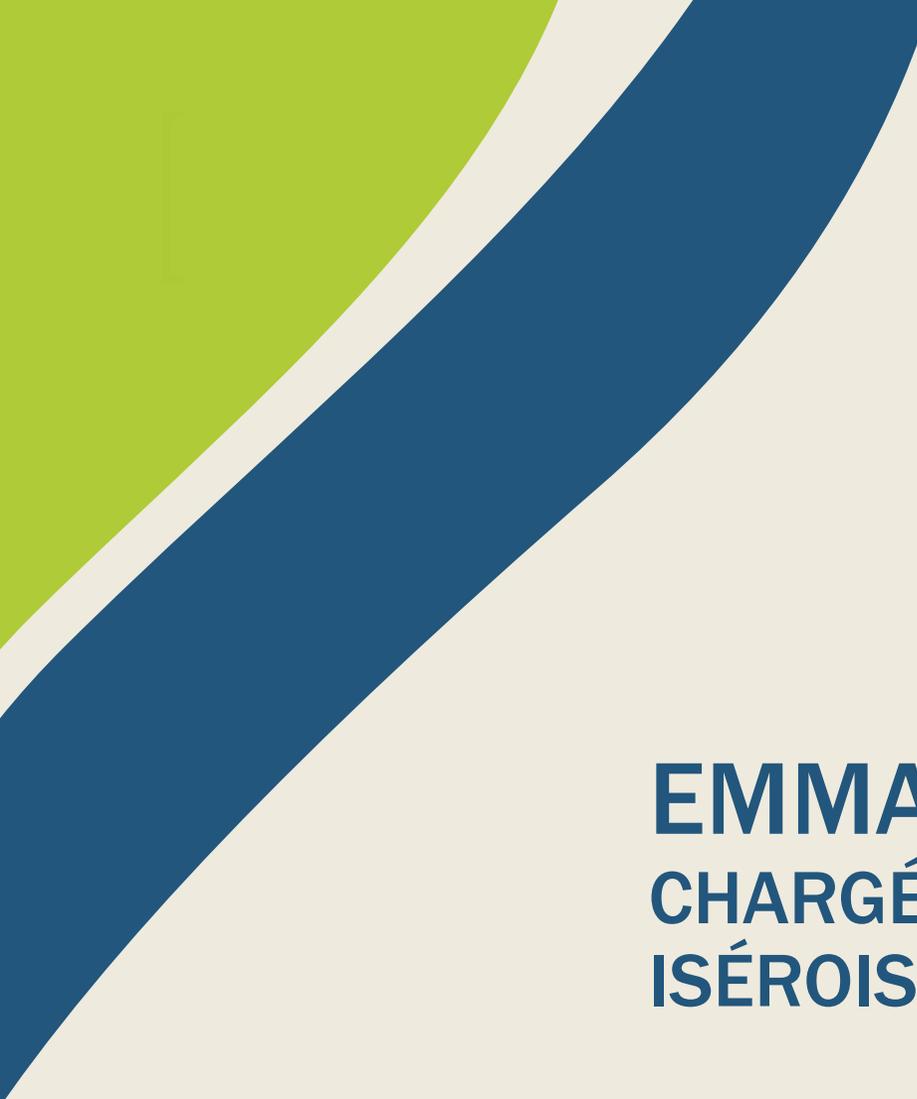

Le RésO inondation,
véritable scène d'échanges techniques sur la
question des inondations, en charge du portage
des actions identifiées et de leur suivi.





LAURENT TEIL, MAIRE DE SABLONS





**EMMANUELLE TACHOIRES,
CHARGÉE DE MISSION INONDATION AU SYNDICAT
ISÉROIS DES RIVIÈRES RHÔNE AVAL (SIRRA) (38)**





Qu'est ce qu'un PAPI ?



= Programme d'Actions de Prévention des Inondations

→ outil de déclinaison opérationnelle de la SLGRI

→ Permet l'accès au Fond Barnier (FPRNM) à 50%

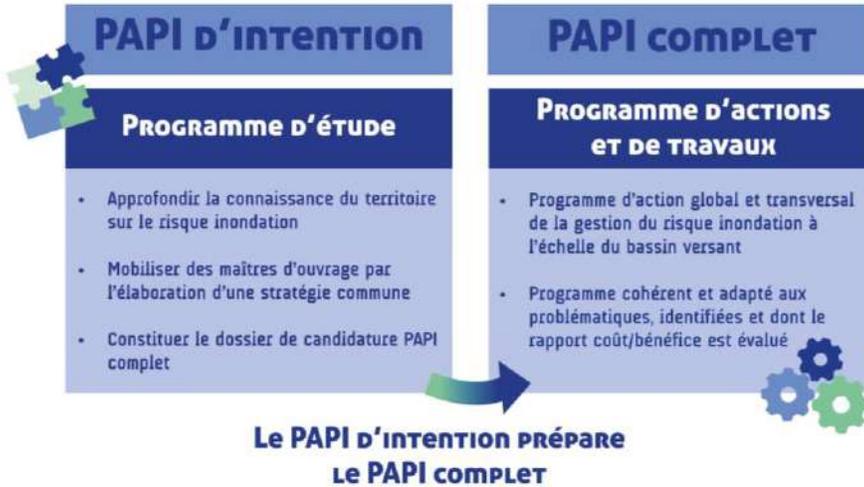
→ Permet la mise en place d'une gouvernance et des partenariats spécifique pour la protection contre les inondations

→ Permet la mise en œuvre d'actions et travaux pour la protection contre les inondations

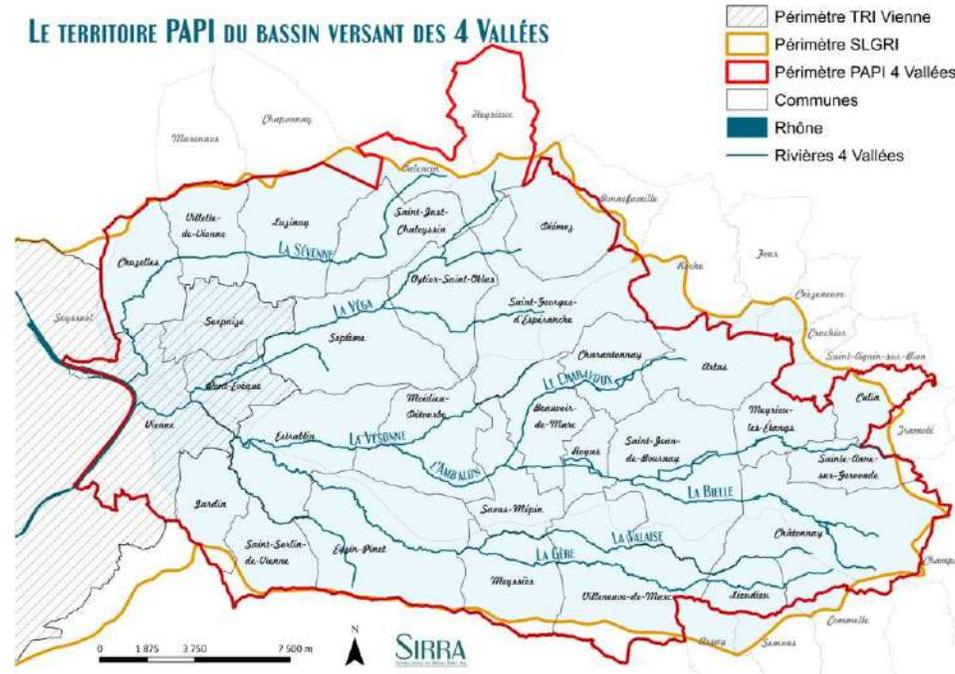
Le PAPI des 4 Vallées



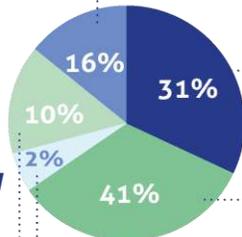
= Une démarche en 2 temps



LE TERRITOIRE PAPI DU BASSIN VERSANT DES 4 VALLÉES



Montant total du programme d'action
2 073 300 € HT



- 31 communes, 3 EPCI
- 260 km de cours d'eau principaux
- + de 3300 habitants / +6200 emploi impactés en Q50
- 45M€ dommages

Les actions du PAPI d'intention

→ Axe 0 : Organisation, pilotage et suivi de la démarche

>> **GO4 SLGRI** Organisation des actions et des compétences

- Création du SIRRA en 2019 – Compétence GEMAPI
- Mise en œuvre de la SLGRI via le PAPI > Labelisé en 2019
- Organisation d'une Gouvernance PAPI : COPIL de suivi de la démarche chaque année, COPIL restreints = un organe décisionnel et de négociation actif
- Création d'un concept Grand public pour traduire les objectifs de la démarche PAPI et favoriser son appropriation



Renforcer les dispositifs de gestion du risque



Améliorer la connaissance des cours d'eau



Comprendre les enjeux territoriaux



Communiquer Sensibiliser



Surveillance des cours d'eau



Réaliser un programme de travaux



Urbanisme et aménagement du territoire



Schéma d'aménagement hydraulique

Les actions du PAPI d'intention



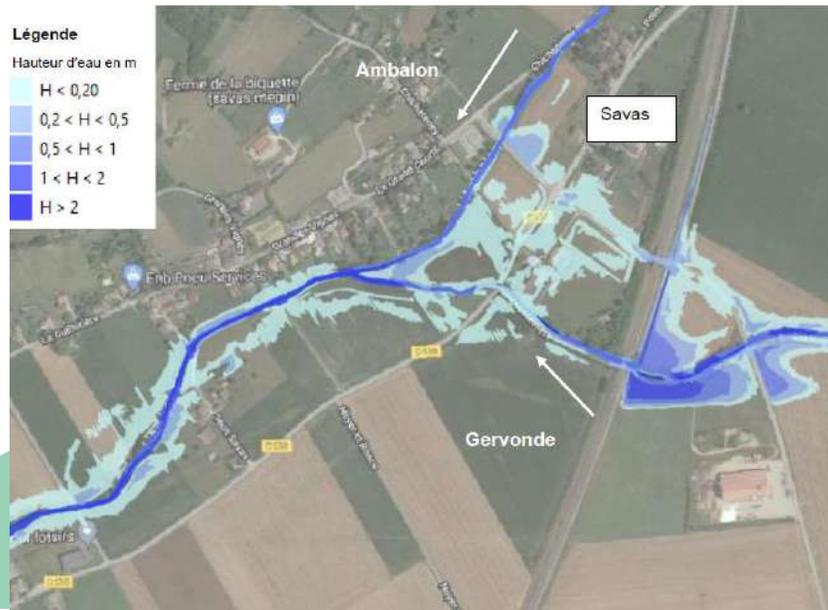
→ Axe 1 : Connaissance et Conscience du risque

>> **GO5 SLGRI** Développer la connaissance des phénomènes d'inondation

>> **GO2 SLGRI** Sécurité de la population

→ Outils et actions de communication (plaquette, stand, film)

→ Cartographie du RI, étude historique, définir les Systèmes d'endiguement et les EBF



Les actions du PAPI d'intention



→ Axes 2 et 3 : Surveillance, alerte et gestion de crise

>> **GO3 SLGRI** Améliorer la résilience des territoires (prévision, préparation, conscience du risque)

→ Réalisation d'une étude pour définir un réseau de surveillance des crues et de la ressource en eau

→ Accompagnement des communes pour réaliser les PCS/DICRIM > Formations, Exercices

→ Pose de repères de crue (en cours)



Les actions du PAPI d'intention



→ **Axe4** : Risque inondation et urbanisme

>> **GO1 SLGRI** Prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages

→ Le SIRRA accompagne les collectivités dans les démarches PLU/PLUi, révision de cartes d'aléas, Schémas de gestion des EP dans les démarches de et donne des avis sur les PA, PC vis-à-vis du RI et des EBF (150 avis depuis 2019).

→ Groupe de travail Urbanisme : Identifier les secteurs de développement urbain soumis au RI, traduction réglementaire des cartes d'inondation SIRRA, vulgarisation des méthodes cartographique

Stage 2022 : Analyse des documents d'urbanisme et identification des lacunes >> **SCOT RdR**

→ **Perspectives** : Travailler en partenariat pour mieux intégrer le risque dans les documents d'urbanisme

Définition du ruissellement



Le ruissellement correspond à l'écoulement et l'accumulation de l'eau de pluie qui n'a pas pu être absorbée par le sol et les ouvrages de gestion des eaux pluviales. Ce phénomène génère des inondations à dynamique rapide. fréquent en milieu urbain, en raison de la forte imperméabilisation des sols, il peut aussi être observé en milieu rural, où il peut également entraîner des coulées de boue.

Le ruissellement :
qu'est-ce que ça ?



Les actions du PAPI d'intention



→ Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

>> **GO1 SLGRI** Prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages

→ Diagnostic de la vulnérabilité des enjeux du BV, définition de mesures de réduction de la vulnérabilité agricole

→ Prochainement : lancement d'une campagne de diagnostics individuels : Opération ALABRI



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

- Frédérick Dubouchet, Vice-Président en charge de l'Eau au Syndicat Mixte des Rives du Rhône





**FRÉDÉRIC DUBOUCHET,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'EAU
AU SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE**





Rives
du Rhône

SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE

Espace Saint Germain • Bâtiment Ellipse
30, av. du général Leclerc
38200 VIENNE
T +33 (0)4 74 48 64 71